

MARLHES SOLIDARITÉ

« Ils sont arrivés en février après quatre années en camp de réfugiés »



■ Le comité local d'accueil et de solidarité. A gauche, debout, Jean Jourjon, le responsable. Photo Suzanne DREVET

Depuis quelques semaines, un collectif de bénévoles prend en charge l'accueil de deux familles syriennes. Une belle solidarité s'est mise en place pour ces réfugiés. Rencontre avec Jean Jourjon, le responsable.

Comment s'est passée la réflexion préalable ?

« Fin 2016, les communes de la Loire ont été contactées par la direction départementale de la cohésion sociale. Le débat a eu lieu en conseil municipal.

« Les enfants ont commencé l'école depuis le début du mois »

Dans le même temps, la paroisse Saint-Marcellin en Pilat contactait la commune. Yves Masson, diacre et Anne Droin, maire, sont allés discuter avec la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale). La commune a

en fait répondu à la demande de la préfecture. Ensuite, Anne Droin a envoyé une lettre à tous les citoyens de Marlhes pour les informer, et tous les habitants ont apprécié cette information qui appelait à l'écoute, l'apaisement et au soutien. »

Comment s'est constitué le groupe ?

« La préparation de l'accueil des familles s'est mise en place. Un collectif local Accueil et solidarité a été créé pour permettre à ces familles syriennes, qui arrivaient dans l'inconnu en France, d'équiper deux logements (mis à disposition par deux bailleurs sociaux). Un appel aux dons ou équipements a été fait et les deux logements ont pu être complètement meublés sans achat. Ensuite des binômes ont été constitués pour aller les visiter. Certains volontaires leur donnent des cours de français deux fois par semaine. D'autres les accompagnent pour faire les courses. Les enfants ont commencé l'école depuis le début du mois. Sept sont scolarisés dans trois classes. Tant que le groupe actuel n'est pas

constitué en association officielle, c'est le CCAS (Centre communal d'action sociale) qui a apporté un fonds pour parer au plus urgent. »

Qui sont les familles accueillies ?

« Les familles sont arrivées début février, après avoir quitté le sud de la Syrie et passé environ quatre années en camp de réfugiés, en Jordanie. Elles ont le statut de réfugiés politiques, ce qui leur permet de bénéficier d'un droit de séjour de dix ans et d'avoir aussi accès au marché du travail. »

Avec quelle autre association travaillez-vous ?

« L'association Pierre-Valdo apporte une aide financière aux familles, ce qui leur permet d'être autonomes. Le montant des locations est pris en charge par cette association. C'est elle qui les aide dans les démarches administratives. Un interprète est présent pour des rendez-vous plus personnels (médecins par exemple). Les personnes attendent leurs papiers officiels et de résidence. »

Suzanne Drevet



■ Photo Suzanne DREVET

Anne Droin,
la maire de Marlhes

« Je trouve que l'action a été bien perçue »

« J'ai été contactée une première fois, en été, puis à l'automne 2016. Des appartements sociaux du bailleur Bâtir et Loger étaient disponibles depuis quelque temps à Marlhes. L'Etat cherchait des lieux d'accueil, mais dans d'autres communes aussi. Le conseil municipal était partagé. On a fait une rencontre paroisse, DGCS et conseil municipal. De là est venue l'idée d'un courrier. Après, on a reçu une seule lettre qui n'était pas favorable. Il y a eu des interrogations des habitants, mais pas de défiance. On accueillait des familles, enfants et parents c'est important. Je trouve que l'action a été bien perçue. Depuis l'arrivée des familles, il n'y a pas de souci. Le collectif s'est bien investi, il s'est enrichi. Nous, mairie, nous les accompagnons et on est en lien pour d'autres besoins éventuels. On ne sent pas de tensions dans le village. »



■ Les enfants abordent leur nouvel univers avec des jeux, le mercredi. Photo Suzanne DREVET



■ Quelques volontaires ont élaboré des fiches pour, deux fois par semaine, apprendre le français aux familles réfugiées. Photo Suzanne DREVET